

- Constantes et variables du travail dans la nation bientôt la plus peuplée du monde, *Supriya ROUTH (Canada, Université de Victoria)*

Chapitre 2 - Le « vieux monde » industriel

- Décompositions et recompositions du travail et de ses maîtres, *Emmanuel DOCKES (France, Université de Nanterre)*
- The “labor question” a century later, *Wilma LIEBMAN (États-Unis, New-York University School of Law)*
- The role of work and its normative regulation in Russia : between soviet roots and modern global challenges, *Elena GERASIMOVA (Asie, bureau régional de l'OIT)*
- Future of Work in Europe : Governance by algorithms and the countervailing narrative of labour, *Nicola COUNTOURIS (Angleterre, University College London)*

Chapitre 3 - Unité et diversité du monde du travail

- Les migrations vues d'Afrique, *Felwine SARR (Sénégal, Université Gaston Berger)*
- Le travail des enfants en Afrique : faut-il l'abolir, le tolérer ou l'encourager ?, *Gerd SPITTLER (Allemagne, Université de Bayreuth)*
- Justice sociale et efficacité économique, *Simon DEAKIN (Angleterre, Université de Cambridge)*

ALAIN SUPIOT est l'un des grands spécialistes du droit du travail. Professeur au Collège de France depuis 2012 (titulaire de la chaire « État social et mondialisation : analyse juridique des solidarités »), docteur honoris causa de l'Université catholique de Louvain, il est membre de la commission mondiale sur l'avenir du travail de l'OIT (Organisation internationale du travail). Il est l'auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels *L'Esprit de Philadelphie. La Justice sociale face au marché total* (Seuil, 2010).

Le travail au **xxi^e siècle**
Sous la direction de Alain SUPIOT

480 pages - 155 x 218

29,90 €

ISBN : 978-2-7082-4610-2

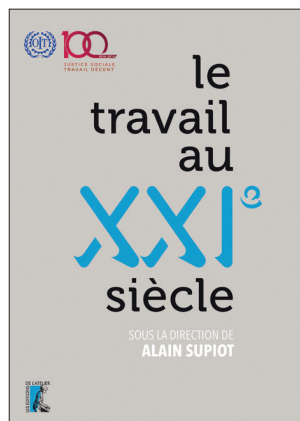
Disponible en librairie le 26 septembre 2019

LES EDITIONS



Contact : Cyril Picard-Levrard
cyril.picard-levrard@editionsatelier.com
01.45.15.20.29

www.editionsatelier.com



le travail au **XXI^e** siècle

SOUS LA DIRECTION DE
ALAIN SUPIOT



Réunissant 22 auteurs du monde entier, conçu et dirigé par Alain Supiot, cet ouvrage de référence dresse un panorama inédit du travail au XXI^e siècle et pose les questions essentielles qui détermineront son avenir. Il décrit comment, sur la planète entière, les travailleurs sont touchés par trois bouleversements de grande ampleur : la révolution technologique, le péril écologique et le conflit, institutionnel, entre la loi du « marché total » et les normes de la justice sociale. Ces mutations sont autant de défis à relever que cet ouvrage s'attache à nommer pour que le XXI^e siècle soit celui de l'invention, selon le vœu de l'Organisation internationale du travail (OIT), d'un « régime de travail réellement humain ».

La révolution informatique

Une nouvelle révolution technologique, celle de « l'intelligence artificielle », est en route. Elle fait courir de nouveaux risques, en même temps qu'elle crée de nouvelles opportunités pour l'établissement d'un régime réellement humain du travail. Face à cette révolution informatique, l'humanité doit donc faire des choix cruciaux : nourrir le fantasme de l'homme-machine en mettant les cerveaux au service de machines qui pensent ou, à l'inverse, se servir des potentiels inédits de l'informatique pour se libérer de l'oppression et se donner les moyens de créer.

Le péril écologique

La révolution industrielle a fait basculer notre planète dans ce que certains nomment « l'âge de l'anthropocène ». Dès lors, la question de l'organisation du travail et celle de l'empreinte écologique sont les deux faces d'une même médaille. Dans la mesure où le travail humain est capable soit de détruire la planète, soit d'améliorer le sort de celles et ceux qui y vivent, comment déterminer ce qu'il faut produire et la manière dont on le produit ? Y répondre suppose un développement de la démocratie économique.

La schizophrénie normative

Depuis 40 ans, un conflit de logiques juridiques s'opère entre d'une part les principes du commerce et de la finance internationale, qui traitent le travail, les médicaments, les cultures et les ressources naturelles comme de purs biens économiques en compétition sur un marché sans frontières, et d'autre part ceux de la justice sociale et de la justesse écologique. La solution consistant, par le biais de plate-formes géantes, à transformer les travailleurs en autoentrepreneurs masque l'existence d'un lien de subordination. C'est donc au marché de tenir compte des règles sociales et non l'inverse.

Globalisation vs diversité des expériences

Afin que la paix et la justice sociale se conjuguent, l'OIT a émis des normes de travail applicables dans les différents pays du monde. Cette logique privilégiant les normes occidentales ne parvient ni à réduire le travail informel dans de larges parties de la planète, ni à s'opposer aux grandes puissances économiques qui imposent leurs lois au monde entier, au détriment des conditions de vie et de travail des populations. Contrer cette menace suppose que le système multilatéral de l'OIT prenne davantage en compte la diversité des expériences pour favoriser un travail décent.

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : LA COMMUNAUTÉ DES PROBLÈMES

Introduction par Alain Supiot

Chapitre 1 - La révolution numérique

- Réflexions sur l'intelligence artificielle, *Stéphane MALLAT (France, Collège de France)*
- Pensée et calcul : le sens des limites, *Giuseppe LONGO (France, CNRS-ENS)*
- Ergon, ponos, prolétarisation et au-delà. Repenser la richesse de l'œcoumène avec les algorithmes, *Bernard STIEGLER (France, Université de Compiègne)*
- *Réflexions sur la segmentation ou l'unification dans l'ordre économique international : une opposition de logiques juridiques ?*, *Jean-Marc SOREL (Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)*

Chapitre 2 - Les périls écologiques

- Travail et commerce de la Terre, *Éloi LAURENT (États-Unis, Université de Stanford)*
- Le syndicalisme agricole face à la question écologique : les exemples de la Confédération paysanne et de La Via Campesina, *Jean-Philippe MARTIN (France, lycée Jean Monnet, Montpellier)*
- L'agriculture, les limites de la planète et les futurs du travail, *Peter POSCHEN (Allemagne, Université de Freiburg)*

Chapitre 3 - Le conflit des logiques en droit international

- La place des considérations sociales et conditions du travail dans les règles du commerce de l'OMC, *Gabrielle MARCEAU (Suisse, Université de Genève)*
- L'article XX de l'Accord de l'OMC : un vrai mécanisme de mise en harmonie de conflits de logiques différentes en droit international ?, *Daniel DAMASIO BORGES (Brésil, Université de Sao Paulo)*

SECONDE PARTIE : LA DIVERSITÉ DES EXPÉRIENCES

Chapitre 1 - Les pays « émergents »

- Le travail entre tradition et modernité en Afrique de l'Ouest, *Isaïe DOUGNON (Mali/ États-Unis, Université de Bamako, Université de Fordham)*
- Les influences des évolutions techniques en matière du travail et des normes du travail : situations et réactions en Chine, *Aiqing ZHENG (Chine, Université de Renmin)*
- *Sur les droits du travail en Amérique latine. Évolution et perspectives*, *Adrian GOLDIN (Argentine, Université San Andrés et Université de Buenos Aires)*
- (Re)trouver une justice sociale perdue : l'expérience centenaire de la Corée (1919-2019), *Jeseong PARK (Corée, Institut du Travail)*